

INTRODUCTION

M. le président, le budget que je présente aujourd'hui est le premier de la Quinzième Assemblée législative et mon premier, en ma qualité de ministre des Finances. Je tiens à remercier les députés pour leurs commentaires et conseils au cours de la préparation de ce budget.

En tant que nouvelle Assemblée, nous avons vraiment hâte d'affronter les nombreux défis qui nous attendent. Quand on envisage l'avenir, celui-ci paraît aussi brillant que les diamants polis que nous exportons partout au Canada et dans le monde. Par contre, la réalité ressemble davantage à un diamant brut. Notre économie est en pleine croissance. Le taux d'emploi est élevé. Les perspectives de succès à long terme de notre territoire sont très positives. Mais ce succès comporte sa part de défis. Nous voulons que nos résidents et nos communautés profitent de la croissance économique, grâce à l'emploi, aux occasions d'affaires, à une infrastructure améliorée et à des revenus plus élevés qui nous permettront de faire face aux contraintes et aux tensions créées par le développement et d'investir dans un avenir meilleur pour nos enfants.

Pour l'instant, notre situation budgétaire ne nous permet pas ça. Même s'ils démontrent une certaine croissance en raison de notre économie, nos revenus sont dépassés par les demandes pour les dépenses. Nous devons nous occuper de cette réalité budgétaire et équilibrer nos dépenses et nos revenus.

Pour ce faire, en tant que résidents des TNO, nous devons examiner en profondeur ce que nous voulons que le gouvernement fasse pour nous. Nous devons convenir de ce qui est de toute première importance, et de ce qui l'est moins, pour nous assurer que ce que nous faisons est durable à long terme.

Nous devons conclure une meilleure entente avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne notre entente de financement préétablie et le partage des revenus provenant de l'exploitation des ressources; nous devons également compter sur nos propres sources et voir à ce qu'elles puissent couvrir la hausse des coûts pour les services essentiels aux résidents des TNO.

Ceci est le budget pour l'exercice 2004-2005. Cela ne fait que quelques mois que nous sommes en poste pour étudier les plans pour l'année qui vient, et pour faire des changements limités, mais importants. Nous devons peut-être réexaminer toutes nos options, et faire d'autres changements au cours de l'exercice, si certaines de nos hypothèses ne se réalisent pas, comme la bonne volonté du gouvernement fédéral de se pencher sur la pertinence de notre entente de financement préétablie.

Le budget est une étape pour atteindre notre but de stabilité budgétaire à long terme. Avant de se fixer un cap pour les quatre prochaines années, nous devons au préalable consulter les septentrionaux et évaluer nos options. Nous voulons prendre le temps de bien discuter de ces options avec les leaders territoriaux pour que nos plans soient bien pris en considération, établis sur une consultation en profondeur et pour qu'ils traduisent les priorités des résidents des TNO. Suite à ces discussions, nous serons en meilleure position pour préparer nos plans budgétaires à plus long terme, pour 2005-2006, et au-delà.

Comme l'a dit le premier ministre Handley, à l'Assemblée, en janvier, nous faisons face à des choix difficiles, et il est vraiment important que nous travaillions ensemble au cours des quatre prochaines années pour effectuer ces choix.

EXAMEN ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

M. le président, nous n'avons pas à regarder bien longtemps pour constater les signes de la croissance économique spectaculaire. L'activité économique un peu partout aux TNO est très importante et les conditions du marché du travail sont très bonnes. Le taux moyen d'emploi en 2003 était de 70 pour cent (par rapport à la moyenne nationale de 62 pour cent), alors que ce taux dans les communautés autres que Yellowknife était de 60 pour cent. Ce sont là les taux les plus élevés depuis que des données sur l'emploi ont été recueillies pour la première fois, en 1984.

Le produit intérieur brut (PIB) réel des TNO a connu une croissance d'environ 53 pour cent de 1999 à 2003, et nous nous attendons à ce qu'il augmente encore de 8 pour cent en 2004. Ces taux de croissance sont sans précédent. En seulement cinq ans, les TNO, qui n'avaient aucune industrie du diamant, sont maintenant devenus le troisième des plus grands producteurs mondiaux de diamants bruts pour la valeur. La production des mines de diamant Ekati et Diavik s'est chiffrée à 1,7 milliard de dollars en 2003. Cela représente 12 pour cent de la production mondiale totale, ce qui place le Canada devant l'Afrique du Sud, et tout juste derrière la Russie et le Botswana. On s'attend à ce que la construction d'une troisième mine projetée par DeBeers, au lac Snap, débute en 2005; cette mine devrait être pleinement opérationnelle en 2008. Une quatrième mine est présentement à la première phase d'une étude de projet. Au cours des

prochaines années, les TNO pourraient produire 15 pour cent de la production mondiale de diamants de qualité.

Les perspectives sont excellentes quant à la construction, au cours des prochaines années, d'un pipeline de gaz naturel de 1 200 kilomètres, reliant le delta du Mackenzie à l'Alberta. Si la construction du pipeline débute en 2007, comme proposé, et que le gaz commence à couler des champs gaziers du delta du Mackenzie en 2009, nos 6 billions de pieds cubes de réserves terrestres prouvées commenceront à combler la pénurie croissante d'approvisionnement qui se fait sentir dans le sud du Canada et aux États-Unis. Les réserves actuelles estimées dans la région de Beaufort et du delta du Mackenzie fourniraient des approvisionnement jusqu'en 2033. Un pipeline profiterait également au reste du Canada, en générant près de 5 milliards de dollars en revenu de travail, pendant la durée du projet.

De plus, la partie du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien située aux TNO contient des réserves pétrolières prouvées de 1,75 milliards de barils et des réserves de gaz naturel de 15 billions de pieds cubes. À l'exclusion du pipeline potentiel, on s'attend à ce que les compagnies pétrolières et gazières investissent plus de un milliard de dollars dans des projets d'exploration aux TNO, au cours des cinq prochaines années.

Les TNO possèdent un potentiel hydroélectrique de classe mondiale, qui rivalise avec celui de la baie James. Bon nombre de rivières des TNO conviennent idéalement à une technologie au fil de l'eau, ce qui signifie des barrages plus petits et pas d'inondations massives.

L'hydroélectricité peut fournir une source d'énergie plus écologique pour les communautés, les mines et les pipelines des TNO, de même que pour l'exportation. Présentement on explore les possibilités de ravitailler en énergie les mines de diamant à partir du système de la rivière Taltson et de ravitailler en énergie les compresseurs du pipeline en développant la rivière Great Bear. Les recherches préliminaires indiquent que les ressources hydroélectriques des TNO peuvent être développées de façon qui soit à la fois économique et acceptable d'un point de vue environnemental.

Même si on insiste beaucoup sur le potentiel de nos ressources, nous ne devons pas oublier les perspectives dans d'autres secteurs de notre économie, comme le tourisme. Près de 40 000 personnes visitent les TNO chaque année. Bien que cette industrie rapporte chaque année plus de 50 millions de dollars à notre économie, elle est en grande partie sous-développée. Notre vaste territoire offre de vastes possibilités qui pourraient même générer plus de revenus pour les entreprises et les résidents des TNO.

EXAMEN ET PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES

M. le président, j'aimerais maintenant aborder notre situation budgétaire, en commençant par un sommaire des résultats du présent exercice et de ceux des exercices précédents. Comme je l'ai déjà dit plus tôt, notre situation budgétaire n'est pas en aussi bonne situation que la croissance de notre économie.

Résultats de fin d'exercice de 2002-2003

Les chiffres définitifs pour l'exercice 2002-2003 illustrent un déficit de fonctionnement de 34 millions de dollars, ce qui constitue une nette amélioration par rapport à l'estimation de 106 millions de dollars qu'on prévoyait à cette période l'an dernier. On peut attribuer cette amélioration aux revenus plus élevés provenant de la subvention de financement préétablie, car le gouvernement fédéral a reconnu les inquiétudes soulevées par le GTNO et a convenu de reporter le rebasement de l'effort fiscal dans l'entente.

Mise à jour pour 2003-2004

La Quatorzième Assemblée avait prévu un déficit de fonctionnement de 77 millions de dollars pour l'exercice 2003-2004. Les projections actuelles démontrent que cela n'a virtuellement pas changé, car il est à 78 millions de dollars.

Perspectives pour 2004-2005

En dépit des mesures concernant tant les revenus que les dépenses du budget, on s'attend à ce que nos revenus pour 2004-2005 ne couvrent pas les dépenses pour le prochain exercice. Les dépenses prévues au budget pour 2004-2005 sont de 950 millions de dollars, soit une augmentation de 1,9 pour cent par rapport à l'exercice 2003-2004. On prévoit que les revenus seront de 917 millions de dollars, soit une augmentation de 6 pour cent par rapport au présent exercice. Après des ajustements pour les besoins supplémentaires estimés, on prévoit un déficit de fonctionnement de 46 millions de dollars pour 2004-2005.

Ce gouvernement s'est engagé à avoir un déficit ne dépassant pas 50 millions de dollars, pour 2004-2005. Si des facteurs de risque suscitent des diminutions dans les prévisions des revenus, nous nous engageons à revoir le budget à une date ultérieure, afin d'atteindre cet objectif. Nous savons qu'il s'agit là d'un important déficit. Cependant, réduire ce qui était pratiquement un écart de 80

millions entre les revenus et les dépenses en 2003-2004 nécessitera une réforme importante des politiques, des programmes et des structures de l'organisme. Cela n'a pas pu se faire dans les quelques mois depuis que nous sommes en poste. Ce gouvernement envisagera des mesures importantes seulement après délibération et consultation avec les gouvernements et les résidents des TNO.

Le calendrier des ajustements de l'entente de financement préétablie de l'exercice précédent et les recouvrements d'impôts sur le revenu des entreprises et des particuliers signifient que notre encaisse totale et notre situation pour emprunter sont encore positives. Nous nous attendons à terminer l'exercice 2004-2005 en situation d'excédent de trésorerie, avec une dette totale, y compris celle de la Société d'énergie des TNO et de la Société d'habitation, de 148 millions de dollars.

Perspectives à moyen terme

Même si le GTNO ne dépassera pas sa limite d'emprunt autorisée de 300 millions de dollars en 2004-2005, notre situation budgétaire demeure incertaine. Sans changements dans nos perspectives de revenus et de dépenses, le GTNO continuera d'accuser d'importants déficits de fonctionnement et dépassera sa limite d'endettement d'ici deux ans, soit en 2006-2007. De toute évidence, il ne s'agit pas là d'un choix.

STRATÉGIE BUDGÉTAIRE

M. le président, ce budget est la première étape de la Quinzième Assemblée pour atteindre une stabilité budgétaire. Même si notre situation budgétaire est grave, cela n'est pas une surprise et nous n'avons pas l'intention que cela suscite une situation de crise. Depuis notre entrée en fonction, nous, les députés, avons passé beaucoup de temps à évaluer nos options. Ce faisant, quatre thèmes importants se sont imposés comme étant les domaines que la Quinzième Assemblée doit explorer comme priorités. Le premier ministre Handley a présenté ces domaines. Il s'agit du partenariat, de la maximisation des ressources humaines, des options pour un changement organisationnel et de la croissance économique. Nous voulons développer nos priorités dans ces domaines, grâce à des consultations avec les leaders et les gouvernements autochtones et communautaires. Tant que nous n'aurons pas considéré ces domaines en détail et que nous n'aurons pas discuté des options possibles et de leurs répercussions avec les leaders du Nord, nous ne mettrons pas au point nos grands principes généraux pour orienter les priorités et le processus décisionnel du gouvernement au cours des quatre prochaines années.

En résumé, nous ne laisserons pas les défis budgétaires nous détourner des objectifs que les résidents des TNO veulent nous voir atteindre :

- ◆ Nous voulons que les gouvernements du Nord puissent travailler ensemble pour répondre aux besoins sociaux et économiques des résidents des TNO.
- ◆ Nous voulons faire des investissements dans l'infrastructure dont nous avons besoin pour faire face au développement économique accru et pour mieux consolider notre économie.
- ◆ Nous voulons que les résidents des TNO puissent bénéficier du développement économique, qu'ils puissent y participer et y faire face.
- ◆ Nous voulons que le GTNO ait l'un des meilleurs rendements financiers au pays. Notre but est d'équilibrer notre budget pour 2006-2007.

Pour atteindre nos objectifs, nous devons avoir une stratégie budgétaire prudente, et utiliser un certain nombre d'approches. Nous devons réaffecter nos dépenses actuelles pour mieux traduire nos priorités. Nous avons déjà commencé à agir en ce sens. Ce budget comprend une réaffectation de 15 millions de dollars pour des dépenses aux priorités moindres qui seront réinvestis dans des domaines hautement prioritaires. À plus long terme, nous devons trouver 20 millions de dollars supplémentaires dans les épargnes au chapitre des dépenses ou de l'évitement des coûts, au cours des deux prochains exercices, si nous voulons équilibrer nos livres pour 2006-2007.

Une partie de cette solution à plus long terme nécessitera une meilleure compréhension de ce que le GTNO peut, de façon réaliste, fournir à ses résidents. Au cours des cinq exercices, soit du 1^{er} avril 1999 au 31 mars 2004, les dépenses de fonctionnement du GTNO ont augmenté de 212 millions, soit de 5 100 \$ par résident. Cela représente un taux de croissance des dépenses de 6,7 pour cent par année. Au cours de la même période, nos revenus n'ont augmenté que de 134 millions de dollars, soit 4,3 pour cent par année. En limitant la croissance de nos dépenses, et en améliorant nos perspectives de revenus, grâce à la croissance économique, de meilleurs arrangements fiscaux entre le fédéral et le territorial, et une contribution accrue des contribuables au coût des programmes, nous pourrions trouver une solution pour nous sortir du déficit structurel dans lequel nous nous trouvons maintenant.

Depuis 1999, le GTNO a fourni 184 millions de dollars en dépenses supplémentaires pour les programmes sociaux, ce qui représente une augmentation de 33 pour cent. Même si nous avons constaté certaines améliorations dans le nombre de mesures sociales importantes en matière de santé de notre société, nous demeurons sérieusement sous la moyenne nationale dans les domaines les plus critiques. Nous devons nous demander si nous atteignons de meilleurs résultats avec l'accroissement de nos dépenses, et

surtout, comment nous allons défrayer les programmes sociaux dont les coûts augmentent plus vite que nos revenus.

En tant que résidents des TNO, nous devons reconnaître que nous devons assumer certains coûts croissants des programmes et services que nous recevons. Nous devons assumer notre juste part du fardeau. Malgré nos efforts pour réduire la croissance des dépenses, il demeure que nous aurons besoin de revenus supplémentaires pour faire face à notre situation budgétaire.

Les options du GTNO pour se procurer des revenus supplémentaires sont limitées. Le coût élevé de la prestation des services publics de base dans le Nord signifie que les contribuables ne peuvent pas générer tous les revenus nécessaires pour financer ces programmes et services. De plus, les taux d'imposition des TNO doivent rester concurrentiels avec ceux des autres provinces. Enfin, l'interaction entre les revenus générés par le GTNO et l'entente de financement préétablie doit être prise en considération.

Présentement, le GTNO ne profite pas de redevances découlant des activités d'exploitation des ressources aux TNO. Les négociations avec le fédéral et les gouvernements autochtones concernant le partage des revenus provenant des ressources se poursuivent, mais ne rapporteront probablement pas de revenus aux TNO avant 2007. Nous reconnaissons dans ce budget qu'une augmentation des impôts constitue un élément nécessaire à notre stratégie budgétaire.

Malgré notre désir d'autonomie, nous dépendons du gouvernement fédéral pour 75 pour cent de nos revenus. Les vastes distances, le rude climat et la population clairsemée des TNO signifient que nous n'avons pas la capacité budgétaire de recueillir suffisamment de revenus pour répondre à nos besoins en matière de dépenses, surtout que nous n'avons pas accès aux redevances provenant des ressources. Notre entente de financement préétablie avec le fédéral a été conçue à l'origine pour combler l'écart entre nos besoins en dépenses et notre capacité à générer des revenus, mais le lien avec nos besoins en dépenses a été rompu. Cependant, en 1996, avant la division, le gouvernement fédéral avait réduit notre base de dépenses de 5 pour cent, soit de 58 millions de dollars par année, pour régler sa propre situation budgétaire. Le gouvernement fédéral avait également réduit les transferts aux provinces et cette réduction de 5 pour cent visait à accorder le même traitement aux territoires. Le montant par habitant qui avait alors été coupé aux provinces a depuis lors été rétabli pour ces dernières.

L'entente de financement préétablie doit être renouvelée, pour une période cinq ans, à partir du 1^{er} avril 2004. Les pourparlers concernant le renouvellement et la pertinence des arrangements entre le fédéral et le territorial concernant le financement sont en cours depuis déjà un certain temps.

Le mois dernier, avec mes collègues du Nunavut et du Yukon, j'ai rencontré l'honorable Ralph Goodale, le ministre fédéral des Finances, pour discuter de la

pertinence de l'entente de financement préétablie. Lors de la rencontre, le ministre fédéral a soumis la proposition qui verrait à augmenter la base de dépenses du GTNO de seulement 7,6 millions en 2004-2005.

Pour un certain nombre de raisons, l'offre actuelle du fédéral ne répond pas à l'engagement pris il y a un an d'examiner la pertinence à long terme de l'entente préétablie.

Il est très important que le gouvernement fédéral rétablisse le 5 pour cent de compressions. La restitution de ce financement signifierait un montant supplémentaire de 18 millions de dollars par année pour le GTNO, un financement qui fait cruellement défaut pour financer des programmes et services vraiment importants.

Nous sommes contents que le gouvernement fédéral ait accédé à notre demande d'éliminer le plafond pour les dépenses brutes de base. Même si nous n'avons pas encore reçu la restitution des effets du plafond, l'enlèvement permanent de ce plafond garantit plus de stabilité dans les revenus du GTNO.

Un dernier point qui nous inquiète dans le renouvellement de l'entente de financement préétablie est l'intention d'actualiser le calcul du facteur d'ajustement en fonction de l'effort fiscal, généralement appelé rebasement. Ce facteur mesure les efforts du GTNO pour trouver des revenus par rapport à la moyenne provinciale. Les premiers calculs de rebasement ont produit un résultat auquel nous ne comprenons rien. Ils suggèrent que nos efforts fiscaux ont baissé par rapport à ceux des provinces au cours d'une certaine période alors que nous savons que nos taxes ont augmenté et que celles des provinces ont diminué. Si ces résultats sont appliqués, ils auraient un effet négatif important sur nos revenus. Cela pourrait également réintroduire un côté « confus » dans l'entente de financement. Cela signifie, par exemple, que si les revenus provenant des impôts sur les entreprises augmentent de 1 dollar, la subvention diminuera de 1,07 \$, soit une perte nette pour le GTNO. Nous continuons de discuter de différentes options avec le gouvernement fédéral pour tenter de résoudre ce défaut dans notre entente.

Le fait d'en arriver à un meilleur arrangement avec le gouvernement fédéral signifie également obtenir une entente équitable sur le partage des revenus provenant des ressources. En vertu de l'entente, une grande partie de la croissance de nos revenus fiscaux provenant de l'exploitation des ressources est récupérée en vertu des dispositions de l'entente de financement. En conséquence, le GTNO retire peu d'avantages fiscaux des développements à grande échelle qui ont lieu aux TNO. En fait, le développement rapide des ressources continue à créer de grandes contraintes sur notre infrastructure physique de même que sur les programmes et services du GTNO. C'est pourquoi la dévolution est si importante.

Les négociations concernant la dévolution traitent de la question du transfert par le gouvernement fédéral de pouvoirs et de responsabilités semblables à ceux des provinces en ce qui concerne les terres et ressources des Territoires du Nord-Ouest. La dévolution comprend également le transfert de revenus provenant des ressources, revenus de toute première importance pour que les Territoires du Nord-Ouest deviennent moins dépendants du Canada pour le financement de ses programmes et services. La dévolution permettra aux résidents des Territoires du Nord-Ouest de contrôler leurs ressources.

En janvier de cette année, le Sommet autochtone et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont signé un accord-cadre de dévolution préparant le terrain pour négocier une entente de principe. C'est un exemple important sur la façon dont les gouvernements du Nord peuvent travailler ensemble pour atteindre leur objectif d'autonomie.

Il y a encore bien du travail à faire avant de conclure l'entente de principe et d'atteindre notre but de conclure une entente de dévolution d'ici 2005, qui puisse entrer en vigueur dès 2006. Nous espérons que ce travail sera réalisé en temps opportun. Une entente équitable sur la dévolution et le partage des revenus provenant des ressources constituent des éléments importants pour que les gouvernements des TNO puissent faire face aux pressions causées par l'exploitation des ressources.

M. le président, la limitation des dépenses et la croissance prévue des revenus permettront au gouvernement d'en revenir à des budgets équilibrés. Nous devons rassurer le public que nous pouvons faire face à notre situation budgétaire. Nous n'hypothéquons pas l'avenir de nos enfants pour payer nos dépenses d'aujourd'hui. Je crois que l'un des meilleurs moyens d'y parvenir est de mettre en place un cadre de responsabilisation légiférée qui permettra d'assurer aux résidents des TNO que nous agissons de façon responsable en ce qui concerne le budget. À cette fin, j'envisage de présenter une loi qui établirait des mesures de responsabilisation et des limites quant à la dette et au déficit, pour rendre notre gestion financière transparente et ouverte à l'examen du public.

Nous devons rendre des comptes aux résidents des TNO en matière de finances. Ce gouvernement s'est engagé à effectuer les dépenses nécessaires dans certains domaines importants, mais nous attendons, et continuerons d'attendre, des résultats mesurables pour chaque dollar dépensé.

Nous avons l'intention d'équilibrer notre budget. Nous devons avoir notre situation budgétaire bien en main, ce qui voudra dire une combinaison de projets pour générer des revenus, des réformes concernant les dépenses, et un accord plus pertinent avec le gouvernement fédéral par le biais de l'entente de financement préétablie et le partage des revenus provenant des ressources. Nous devons également travailler avec le gouvernement fédéral afin de développer une approche mieux appropriée pour établir notre limite d'emprunt.

Présentement, le montant de 300 millions de dollars de notre limite d'emprunt est arbitraire, et n'est pas basé sur ce que nous pouvons nous permettre ni sur ce dont nous avons besoin en matière de flexibilité budgétaire. Même si nous ne voulons pas trop nous endetter, et que telle n'est pas notre intention, l'emprunt est une composante intégrale de tout programme d'immobilisations responsable.

Présentement, nous basons nos besoins de dépenses en immobilisations sur des mesures objectives comme les prévisions démographiques et l'âge des infrastructures existantes. Notre évaluation des besoins se fait sur vingt ans et notre plan d'infrastructure sur cinq ans. Mais nos investissements effectifs dans les infrastructures ne répondent pas à nos besoins, en raison de nos manques de fonds causés par les déficits de fonctionnement et la restriction du fédéral concernant notre capacité d'emprunter.

En 2004-2005, l'investissement dans l'infrastructure sera de 92 millions de dollars, ce qui répond à 76 pour cent de nos besoins identifiés en matière d'infrastructure. Le manque à gagner pour remplacer ou améliorer nos immobilisations actuelles est en plus exacerbé par les pressions provenant de l'exploitation des ressources non renouvelables. La demande accrue sur les infrastructures municipales actuelles provenant de camps additionnels et des utilisateurs externes ira bien au-delà de nos capacités financières. Un exemple frappant de cela est la détérioration rapide de notre infrastructure routière en raison du volume croissant du trafic commercial sur nos routes et dans nos aéroports.

À long terme, il n'existe que trois sources de financement pour les investissements dans les immobilisations : l'excédent de l'encaisse provenant du fonctionnement, le coût partagé avec d'autres parties et l'emprunt. D'après notre situation budgétaire, il est clair que nous n'avons pas de surplus d'encaisse provenant du fonctionnement pour investir dans les immobilisations et que le fédéral ne fournit pas sa part pour compenser notre manque à gagner. Nous devons être prêts à emprunter pour financer l'investissement nécessaire dans les immobilisations. Nous demanderons une augmentation de notre limite d'emprunt autorisée de 300 millions de dollars pour nous permettre d'investir. La législation sur les dettes et le déficit qu'envisage notre gouvernement traitera également de notre stratégie de gestion de la dette, mais le GTNO est prêt, au besoin, à emprunter d'une façon qui soit fiscalement responsable. Emprunter pour financer les coûts de fonctionnement d'aujourd'hui n'est pas acceptable. Par contre, sans emprunt, le gouvernement est limité dans sa capacité d'investir dans des immobilisations vraiment nécessaires. Sur cette base, nous sommes prêts à emprunter pour investir dans une infrastructure qui profite à la prochaine génération qui devra aider à la payer.

MESURES CONCERNANT LES DÉPENSES

M. le président, les dépenses totales prévues au budget augmenteront de 18 millions de dollars en 2004-2005, par rapport au montant prévu l'an dernier. Nous avons affecté 32 millions de dollars pour défrayer les coûts et les demandes accrus des programmes et services actuels. Nous avons également prévu 12 millions de dollars au budget pour de nouveaux projets nécessaires pour répondre à de nouveaux besoins vraiment importants. Comme nous l'avons déjà dit, pour réduire le taux de croissance de nos dépenses, les ministères ont identifié des réductions de 15 millions dans des domaines dont les priorités sont moins élevées, en plus de 9 millions investis dans des programmes qui viennent de prendre fin.

Ces dépenses représentent les investissements importants dans les priorités du gouvernement de régler des questions sociales cruciales, de promouvoir et appuyer le développement économique, d'élaborer de solides partenariats avec les gouvernements autochtones et de s'assurer d'obtenir la dévolution et le partage des revenus provenant des ressources.

Comme le ministre Handley l'a dit en janvier, nous avons l'intention d'être prudents, mais nous reconnaissons qu'il faut faire des investissements stratégiques pour bien nous assurer que nous restons sur la bonne voie et que nous continuons d'avancer vers notre objectif d'autonomie. Les initiatives et les investissements proposés dans ce budget appuient cet objectif.

Malgré nos grands défis budgétaires, régler les besoins sociaux des résidents des TNO continue d'être une priorité pour ce gouvernement. Plus de 70 pour cent de notre budget, soit 671 millions de dollars, sera dépensé dans des programmes sociaux et communautaires.

Investir dans notre système de soins de santé

Nos professionnels de la santé jouent un rôle essentiel dans le maintien d'un système de soins de santé stable, en mesure de donner les services nécessaires aux résidents des TNO. Ce budget comprend plus de 6 millions de dollars pour des indemnités négociées auparavant et des augmentations des avantages sociaux pour les professionnels de la santé qui garantissent que nous demeurons concurrentiels avec le reste du pays.

Le fait de régler les besoins des résidents des TNO en matière de santé mentale est une priorité constante. Des personnes, des familles et des communautés autonomes sont non seulement en mesure d'améliorer le mieux-être social, mais également de profiter du développement potentiel des ressources et des possibilités d'emplois. Le financement du fédéral provenant de l'Accord sur le renouvellement des soins de santé - 2003 permettra au ministre de la Santé et

des Services sociaux, M. Miltenberger, de continuer le projet de santé mentale et de toxicomanie qui a débuté l'an dernier. Nous allons être en mesure de fournir 1,3 million de dollars pour continuer ce projet.

Le financement en vertu de l'Accord sur le renouvellement des soins de santé - 2003 a également permis de continuer d'investir dans d'autres projets prioritaires :

- ◆ un montant de 672 000 \$ pour accroître le nombre de places dans le programme d'infirmières de première ligne au Collège Aurora;
- ◆ un montant de 855 000 \$ pour améliorer l'infrastructure visant à aider les administrations de santé à offrir de l'espace de travail et de l'équipement adéquats à leurs employés;
- ◆ un montant de 800 000 \$ pour une ligne téléphonique 800, sans frais, qui fournira des conseils et de l'information en matière de santé et de services sociaux aux résidents des TNO. Ce service complétera le travail des intervenants en santé de première ligne et sera accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine;
- ◆ un montant de 650 000 \$ pour l'achat de technologies d'imagerie diagnostique et d'équipement médical pour les administrations de santé.

Au total, ce budget comprend 18 millions de dollars de financement supplémentaire pour de nouveaux projets de soins de santé et le financement du programme, ce qui porte à 247 millions de dollars le budget total du ministère de la Santé et des Services sociaux pour 2004-2005, après les réductions des dépenses et autres ajustements.

Maximiser les ressources humaines

Maximiser le potentiel de nos résidents pour qu'ils participent à la croissance économique est une priorité importante de ce gouvernement. La participation des résidents des TNO à notre économie basée sur les salaires augmente et nous devons continuer d'investir dans notre ressource la plus importante, soit les gens.

L'éducation constitue un élément vraiment important de la vision du GTNO pour avoir des gens autonomes, en santé, bien instruits qui participent pleinement à la société territoriale. Il est vraiment important que les résidents des TNO aient accès à l'éducation s'ils veulent bénéficier d'emplois de qualité bien rémunérés. Nous devons continuer à améliorer la fréquentation scolaire, particulièrement chez les Autochtones. Il faut relever ce défi sur plusieurs fronts. Le fait d'améliorer le mieux-être des familles, grâce à une santé améliorée et de meilleures perspectives d'emploi, permettra d'augmenter directement et

indirectement le mieux-être des enfants et d'accroître leur capacité à profiter des possibilités d'accès à l'éducation.

Les niveaux scolaires atteints par la population territoriale augmentent et le nombre d'étudiants territoriaux qui fréquentent des institutions postsecondaires a beaucoup augmenté depuis 1999. Pour bien s'assurer qu'il y a du financement disponible pour répondre à cette demande, un montant supplémentaire de 825 000 \$ a été ajouté au budget du programme d'aide financière aux étudiants.

En raison du nombre accru d'inscriptions aux programmes de sciences infirmières dans le sud du Canada, les étudiants en sciences infirmières du Nord doivent être en mesure de poursuivre leur troisième et leur quatrième année de ce programme aux TNO. À partir de 2004-2005, un montant supplémentaire de 880 000 \$ a été affecté au Collège Aurora pour offrir dans le Nord les deux dernières années du programme de sciences infirmières. Les premiers étudiants du Nord à obtenir leur baccalauréat en sciences infirmières seront ceux de l'année 2005-2006.

Ce budget fournit un montant supplémentaire de 6 millions de dollars aux conseils scolaires et au Collège Aurora, pour défrayer l'augmentation des indemnités et des avantages sociaux négociés auparavant et les coûts de fonctionnement accrus. Ces investissements portent le budget du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation à 214 millions de dollars pour l'exercice 2004-2005.

Prévention du crime

L'un des défis les plus inquiétants auxquels nous faisons face en tant que territoire est le taux élevé de crimes, particulièrement de crimes violents. Étant donné le lien entre l'augmentation des activités d'exploitation des ressources et les taux de crimes, nous devons agir dès maintenant. Plus de 2,4 millions de dollars ont été inclus dans ce budget pour fournir à la Gendarmerie royale du Canada des ressources supplémentaires en raison des coûts d'opération accrus, de membres supplémentaires et de l'établissement d'une unité de relève. Cela contribuera à améliorer les services de police dans nos communautés.

En octobre dernier, l'Assemblée législative a adopté la *Loi sur les mesures de protection contre la violence familiale*, afin de fournir davantage de protection aux résidents des TNO qui subissent des menaces ou des préjudices par un membre de la famille. L'honorable Charles Dent, ministre de la Justice, a été chargé de mettre en oeuvre cette loi importante. Ce budget comprend plus de 400 000 \$ pour fournir de la formation aux agents de la GRC, aux travailleurs de ligne d'écoute téléphonique, aux juges de paix et aux travailleurs auprès des tribunaux qui traitent des demandes.

Les taux élevés de crimes exercent une lourde demande auprès de nos services juridiques. Grâce à l'aide de la Stratégie fédérale concernant le renouvellement de l'entente en matière d'aide juridique, un montant supplémentaire de 315 000 \$ par année sera disponible pour fournir des services d'aide juridique aux résidents des TNO, de 2004-2005, jusqu'en 2006-2007.

Établir des partenariats

Les TNO sont renforcés grâce à la capacité de nos résidents, de nos communautés et de nos gouvernements à travailler ensemble. Ce gouvernement travaillera à établir de tels partenariats.

Le gouvernement appuie le Forum intergouvernemental comme façon de réunir les gouvernements fédéral, autochtones et territorial afin de discuter de questions importantes pour les TNO. Ce budget comprend un montant de 500 000 \$ pour continuer d'aider le processus du Forum intergouvernemental.

Au cours des dernières années, les primes d'assurance pour les administrations communautaires n'ont cessé d'augmenter. Le ministère des Affaires municipales et communautaires travaille avec l'Association des municipalités des TNO pour créer une bourse d'assurances pour les communautés septentrionales, un mécanisme par lequel les communautés partagent les coûts et les risques des garanties d'assurances. Le ministère accordera 1,9 million de dollars par année, au cours des deux prochaines années, pour le coût de la bourse.

Grâce à ce budget, l'honorable Brendan Bell, ministre des Ressources, de la Faune et du Développement économique, mettra en place le programme territorial de récupération des contenants à boisson. En adoptant de meilleures pratiques de gestion des déchets, ce programme aidera les communautés à diminuer la quantité de déchets qui se retrouvent dans les dépotoirs et réduira la quantité d'ordures dans nos rues. Ce budget fournit un montant de 1,1 million de dollars pour mettre ce programme en place en 2004.

Nous devons nous assurer que l'exploitation des ressources profite aux communautés et aux résidents du Nord. Nous nous sommes engagés à continuer de travailler en étroite collaboration avec le secteur privé, le gouvernement fédéral et les groupes autochtones pour veiller à ce que des programmes efficaces de surveillance soient en place. Cette année, un montant de 725 000 \$ sera investi pour le développement d'ententes de surveillance socio-économiques avec le groupe des producteurs gaziers de la vallée du Mackenzie, afin d'appuyer le projet de développement de la vallée du Mackenzie et avec DeBeers Canada Mining Inc., pour la mine de diamant au lac Snap.

Comme l'activité d'exploitation pétrolière et gazière dans la vallée du Mackenzie progresse au-delà de l'exploration et des phases initiales de développement des

champs, il est vraiment important que l'appui des groupes autochtones soit garanti pour que le projet de pipeline aille de l'avant. Pour cela, les groupes autochtones doivent être en mesure de participer comme propriétaires. Au cours des six prochaines années, le gouvernement fournira 1,5 million de dollars au Aboriginal Pipeline Group pour l'aider dans son but d'obtenir le tiers de la propriété du projet de pipeline de la vallée du Mackenzie. Nous continuerons cet engagement en accordant une contribution de 250 000 \$ en 2004-2005.

M. le président, en octobre dernier, la Quatorzième Assemblée a adopté la *Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale du peuple tlicho*. Le jour où l'Accord des Tlicho entrera en vigueur, de nouveaux gouvernements communautaires tlicho seront établis à Wekweti, à Gameti, à Rae-Edzo et à Wha Ti. L'honorable Henry Zoe, ministre des Affaires municipales et communautaires, présentera la loi sur le gouvernement communautaire tlicho pour établir ces gouvernements communautaires. Ces communautés auront des pouvoirs et des compétences semblables à ceux des hameaux et communautés à charte. Ce budget accorde un montant supplémentaire de 471 000 \$ au ministère des Affaires municipales et communautaires pour aider les communautés de Gameti et de Wekweti à assumer leurs nouvelles responsabilités.

En accord avec son thème de créer de nouveaux partenariats, ce gouvernement demeure entièrement engagé à conclure un accord de concession avec la Société du pont sur le Deh Cho pour construire un pont sur le Mackenzie. Même si le projet est retardé en raison de l'évaluation environnementale, les négociations avec la Société continuent et ce projet demeure une priorité pour notre gouvernement.

Croissance économique

L'une des principales priorités du gouvernement pour les quatre prochaines années sera de travailler avec nos partenaires pour stimuler une économie qui soit prospère et écologiquement durable. Nous devons également nous assurer que la croissance économique profite aux résidents des TNO.

Notre système routier constitue un lien essentiel dans le processus d'approvisionnement pour l'exploration, le développement et le réapprovisionnement des ressources non renouvelables et est un élément crucial des plans du GTNO visant à assurer un meilleur accès à nos ressources afin de préserver notre niveau de croissance économique et de prospérité. Le fait d'améliorer notre système routier profite aux gens du Nord grâce aux coûts moindres pour transporter les marchandises, à une sécurité routière améliorée, à une activité économique et des possibilités accrues pour les entreprises septentrionales.

L'automne dernier, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de 45 millions de dollars du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique dans des projets de transports aux TNO pour les cinq prochaines années. Cet investissement vient s'ajouter à un engagement de 20 millions annoncé l'année d'avant et permettra de faire progresser le travail de deux corridors de transport importants identifiés dans Corridors pour le Canada, suite à la proposition faite en mai 2002 par le GTNO au Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique. L'honorable Michael McLeod, ministre des Transports, supervisera cet investissement important, un investissement qui servira à ouvrir les TNO. Ce budget identifie des fonds supplémentaires de contrepartie de 42 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années. Nous emprunterons, s'il le faut, pour fournir notre part à cet investissement.

En 2004-2005, le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique contribuera aux projets d'immobilisations des routes 3, 4, 7 et 8 et à la construction de plusieurs ponts le long de la route d'hiver du Mackenzie.

M. le président, il existe un manque de logements abordables dans nos communautés, tant pour les employés du gouvernement que pour ceux de l'industrie. Cela coûte très cher d'ouvrir de nouvelles subdivisions et de fournir des services aux nouvelles propriétés. Pour s'assurer qu'il y a assez de terrains prêts pour les promoteurs de projets, un montant de 300 000 \$ a été accordé dans ce budget pour financer des études d'aménagement des terrains, des recherches géo-techniques et des études légales et d'ingénierie requises dans les communautés n'ayant pas pouvoir d'imposition.

Au cours des dernières années, notre situation budgétaire a limité notre capacité à investir dans des infrastructures vraiment importantes. Néanmoins, nous devons continuer de planifier des investissements importants pour veiller à ce que la santé, la sécurité et l'éducation des résidents des TNO ne soient pas compromises. Le plan d'acquisition d'infrastructures de 2004-2005 proposé dans ce budget comprend ce qui suit :

- ◆ 9,5 millions de dollars pour continuer d'améliorer les systèmes d'égouts et d'aqueducs dans les communautés;
- ◆ 2,3 millions de dollars pour améliorer et augmenter la capacité des parcs de stockage;
- ◆ 5,2 millions de dollars pour améliorer les hôpitaux et les établissements de soins de santé et de traitement;
- ◆ 2,5 millions pour de l'équipement médical important requis par les hôpitaux et les centres de santé;
- ◆ 9,3 millions pour les écoles; et
- ◆ 1,6 million pour de l'équipement de sécurité incendie dans les communautés et l'amélioration des casernes de pompiers dans les communautés.

Projets pour générer des revenus

M. le président, en réduisant le déficit de fonctionnement prévu à moins de 50 millions, nous avons examiné le budget tant du côté des dépenses que des revenus. Nous avons inclus un montant de 15 millions de dollars à réaffecter pour les dépenses, et nous tenterons de trouver un montant supplémentaire de 20 millions de dollars pour chacun des deux prochains exercices. Du côté des revenus, j'annonce un certain nombre de mesures pour augmenter nos revenus de 2004-2005 d'environ 10 millions de dollars.

À partir du 1^{er} janvier 2004, nous augmenterons le taux d'imposition des sociétés : il passera de 12 à 14 pour cent. Pour ce qui est des petites entreprises, le taux d'imposition sur les premiers 250 000 \$ de revenus demeure inchangé, et reste à 4 pour cent. Même si nous reconnaissons que le taux d'imposition sur les grosses entreprises avait récemment été baissé, afin d'encourager l'investissement des entreprises aux TNO, nous devons effectuer ce changement pour protéger notre base de revenus. Comme nous l'avons déjà dit, en raison du changement du rebasement du facteur d'ajustement de l'effort fiscal dans la nouvelle entente de financement préétablie, le GTNO perdrait des revenus en voulant attirer des investissements au présent taux d'imposition des entreprises.

Nous prévoyons que ce projet génèrera un montant supplémentaire de 8 millions en 2004-2005.

Les horaires de travail de l'industrie des ressources des TNO permettent aux employés de travailler aux TNO, mais de résider et de payer des impôts ailleurs au Canada. Par contre, l'activité économique accrue met beaucoup de pression sur nos infrastructures et nous n'avons vraiment pas d'autre choix que d'augmenter les impôts. À partir du 1^{er} janvier 2005, l'impôt territorial sur le salaire augmentera, passant de 1 pour cent à 2 pour cent des revenus d'emploi. Le but de l'impôt sur le salaire, quand il a été instauré en 1993, était de s'assurer que les employés provenant de l'extérieur des TNO paieraient des impôts aux TNO.

Pour minimiser les effets négatifs de ce changement chez les personnes les plus démunies de notre société, nous diminuerons également le taux d'imposition sur le revenu des particuliers qui sont dans la tranche la plus basse, de 7,2, à 5,9 pour cent, et de 9,9 à 8,6 pour cent pour ceux qui se situent dans la deuxième tranche de revenus. Nous augmenterons également le crédit d'impôt pour le coût de la vie de 1,6 à 2,6 pour cent des revenus jusqu'à 12 000 \$. Le crédit minimum passera de 250 \$ à 350 \$ pour les célibataires, et de 500 \$ à 700 \$ pour les couples. Ces changements entreront en vigueur dès le 1^{er} janvier 2005.

On s'attend à ce que l'augmentation de l'impôt sur le salaire permette de recueillir 12,4 millions de dollars dès sa première année d'opération. Cela sera en partie contrebalancé par l'augmentation de 3,2 millions du crédit d'impôt pour

le coût de la vie et la diminution de 7,2 millions de dollars dans l'impôt sur le revenu des particuliers qui entrera en vigueur en même temps que l'augmentation de l'impôt sur le salaire. On s'attend à ce que l'impact net au cours du dernier trimestre de l'exercice 2004-2005 soit de 1,7 million de dollars.

Même si la situation de chaque contribuable diffère, la majorité des gens dont les revenus sont inférieurs à 66 000 \$ bénéficieront de la combinaison des changements dans l'impôt sur le salaire, l'impôt sur le revenu des particuliers et le crédit d'impôt pour le coût de la vie.

Le système d'imposition des TNO est basé essentiellement sur le principe de la capacité de payer. Ce budget comprend des mesures qui augmenteront les taux d'imposition des deux tranches les plus élevées d'impôts sur le revenu des particuliers, et ce, à partir du 1^{er} juillet 2004. Le taux sur les revenus imposables de plus de 108 101 \$ passera de 13,05 à 14,05 pour cent. Le taux sur la deuxième tranche de revenu la plus élevée, soit les revenus entre 66 492 \$ et 108 101 \$ par année, passera de 11,70 à 12,20 pour cent. Ces deux changements de taux permettront au GTNO de recueillir des revenus de près de 1 million de dollars par année.

Même après cette augmentation, le taux maximal le plus élevé d'impôt sur le revenu des particuliers sera le quatrième plus bas au Canada.

CONCLUSION

M. le président, ce budget représente notre première démarche en vue de mettre de l'ordre dans notre budget. En tant que Quinzième Assemblée législative, nous commençons le processus de résoudre les défis budgétaires plus grands en raison de revenus inadéquats, de dépenses qui augmentent rapidement et d'une limite de dette imposée.

Nous avons l'intention d'affronter ces défis de façon responsable. Nous devons effectuer des choix difficiles, des choix qui ne peuvent être faits qu'après mûre réflexion. Nous n'éviterons pas ces défis, mais nous avons bien l'intention d'y aller avec prudence.

Le développement des ressources dans le Nord profite à tous les Canadiens. Nous avons besoin d'une entente plus pertinente avec le fédéral, une entente qui puisse nous permettre de faire les investissements nécessaires pour voir à ce que les profits de ce développement continuent. Une entente qui reconnaît que les pressions budgétaires sur le GTNO créées en raison du rapide développement des ressources ne sont pas équilibrées par une croissance plus grande des revenus du GTNO. Une entente qui assure que le financement des TNO se fasse de façon pertinente, juste et équitable.

Un financement accru du gouvernement fédéral et une part des revenus provenant des ressources ne constituent qu'une partie de la solution. Nous devons également être prêts à faire notre part. Nous devons faire en sorte de dépenser notre argent avec sagesse et d'obtenir des résultats pour chaque dollar dépensé. Et encore plus important, nous devons être réalistes sur ce que nous avons les moyens de faire.

Pour avoir des TNO bien solides, il faut que nous ayons la volonté d'accepter les défis et les responsabilités qui nous attendent. Nous devons construire une relation de travail positive, productive et respectueuse avec les leaders du Nord. Nous devons parler de notre orientation à long terme avant d'établir des priorités et des plans de travail pour les quatre prochaines années. Une fois nos priorités établies, cependant, nous devons prendre les mesures nécessaires pour atteindre une stabilité budgétaire.

M. le président, en travaillant ensemble, nous pouvons faire en sorte que les résidents des TNO aient des bases solides sur lesquelles établir leur avenir.